



PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 SEPTEMBRE 2022 À 18H30

Date de la convocation : **08 septembre 2022**

Membres Présents : 08

M. Pascal RIVEAU, Maire, *Président de séance*,
Mme Patricia FONTANEAU, *adjointe au maire*,
M. Cyrille FORMANTIN, *conseiller municipal*,
M. Ludovic CARTEAU, *conseiller municipal*,

Mme Sylvie HOFMAN, *conseillère municipale*,
Mme Katia TAUZIÈDE, *conseillère municipale*,
M. Benoît DUPONT, *conseiller municipal*
M. Mickaël VEYSSIÈRE, *conseiller municipal*,

Membres Excusés : 06

M. Joël BEDIS, *adjoint au maire*,
M. Pierre NAVARRO, *conseiller municipal*,
M. Max PAYET, *conseiller municipal*

Mme Véronique MITRASOUF, *adjointe au maire*,
M. Benoît VIELET, *conseiller municipal*
Mme Judicaël SENEZE, *conseillère municipale*

Pouvoirs Donnés : 04

M. NAVARRO à donner pouvoir à Mme Patricia FONTANEAU
M. MITRASOUF à donner pouvoir à Mr Pascal RIVEAU
M. BÉDIS à donner pouvoir à Mr Ludovic CARTEAU
Mme SENEZE à donner pouvoir à Mme Katia TAUZIÈDE

Mme Patricia FONTANEAU est nommée secrétaire de séance

L'an deux mil vingt deux, le douze septembre, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Androny dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur le Maire, Pascal RIVEAU.

Monsieur le Maire soumet au vote le compte-rendu de la séance du 20 juillet 2022.
Celui-ci est approuvé à l'**unanimité** des membres présents.

Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

AFFAIRE N° 1 : DÉLIBÉRATION " PROJET SENTIERS DES ARTS "

(délib. 28/2022) *Rapporteur* : Monsieur Pascal RIVEAU, maire

Monsieur le Maire trace les événements qui se sont déroulés durant les semaines passées. La C.A.R.A. organise la 10 ème édition des Sentiers des Arts en partenariat avec la CDCHS et la CCE afin de créer de nouveaux itinéraires artistiques, éphémères et insolites du 10 septembre au 13 novembre 2022. Une participation financière à hauteur de 3.000,00€ est demandée aux communes participantes. Concernant notre collectivité, il s'agit de l'artiste "Kashink" qui est intervenue. Sa fresque a vu le jour sur un pan du mur des logements communaux. Une lecture du projet de la délibération est faite.

VOTE : 12 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

PROJET ADOPTÉ

AFFAIRE N° 2 : DÉCISION MODIFICATIVE : AUGMENTATION CRÉDIT OPÉRATION 145 : FRESQUE MURALE

(DM1/2022) *Rapporteur* : Monsieur Pascal RIVEAU, maire

Monsieur Riveau rappelle à l'assemblée que lors du vote du Budget communal 2022, un crédit de 2.500,00€ a été ouvert sur l'opération " Fresque murale". Au vu des dernières informations et de la délibération adoptée au point précédent, il convient d'augmenter ce crédit à hauteur de 3.000,00€. De ce fait, monsieur le Maire propose de prendre la somme de 500,00€ du compte 020 - dépenses imprévues d'investissement et

de la porter au compte 2168 opé. 145
VOTE : 12 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION
PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AFFAIRE N°3 : DÉCISION MODIFICATIVE : CRÉATION DE L'OPÉRATION 147 : ILLUMINATIONS DE NOËL

(DM2/2022) *Rapporteur : Monsieur Pascal RIVEAU, maire*

Monsieur Riveau présente le devis de la société DECOLUM sur différents éléments de décoration tels qu'une traversée de rue, des guirlandes lumineuses LED, rideaux lumineux ...

Celui-ci s'élève à 2.224,92€ TTC. Cette acquisition permettrait de renouveler les décorations obsolètes. Le devis est accepté à l'unanimité, il convient donc d'ouvrir les crédits nécessaires à cette opération 147. La somme de 2.230,00€ est donc sortie du compte 020 - dépenses imprévues d'investissement, et versée sur le compte 21578 op.147 qui devra être créer.

VOTE : 12 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION
PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AFFAIRE N°4 : DÉCISION MODIFICATIVE : AUGMENTATION CRÉDIT DE L'OPÉRATION 141 : VOIRIE 2022

(DM3/2022) *Rapporteur : Monsieur Pascal RIVEAU, maire*

Monsieur le Maire présente les faits : des travaux de voirie supplémentaires ont été nécessaires au lieu-dit "Lignac". De ce fait, le crédit ouvert sur l'opération 141- Voirie 2022 doit être augmenté afin de palier aux dernières dépenses.

Il est ainsi proposé de prendre la somme de 1.675,00€ sur le compte 020- dépenses imprévues d'investissement et de la porter sur le compte 2151 opé 141 - Voirie 2022

Ce virement permettra de mandater la facture d'Atlantic Route qui s'élève à 4.898,40€

Monsieur le Maire précise qu'au terme des décisions modificatives traitées lors de cette séance, le solde du compte 020- dépenses imprévues d'investissement s'élève à 2.495,00€

VOTE : 12 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION
PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AFFAIRE N°5 : DÉLIBÉRATION ANNUELLE "CRÉATION EMPLOIS VACATAIRES "

(délib. 29/2022) *Rapporteur : Monsieur Pascal RIVEAU, maire*

Le contrat aidé de notre agent d'entretien des bâtiments communaux a pris fin le 31 Août. Celui-ci n'a pas pu être renouvelé du fait que le budget national, accordé aux entreprises et collectivités employant cette catégorie de salariés, a été entièrement utilisé. Il convient donc de créer un emploi vacataire pour une durée allant du 1er Septembre au 31 décembre. Le contrat est fixé à 16 heures hebdomadaires et la rémunération est faite sur la base d'un taux horaire correspondant au SMIC en vigueur.

Il est proposé que cette délibération soit remise à l'ordre du jour à chaque début d'année civile.

VOTE : 12 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION
PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AFFAIRE N°6 : DÉLIBÉRATION AUTORISATION PERMANENTE POUR RECRUTER DES AGENTS CONTRACTUELS DE REMPLACEMENT

(délib. 30/2022) *Rapporteur : Monsieur Pascal RIVEAU, maire*

Monsieur le Maire propose aux élus de lui donner l'autorisation permanente pour recruter des agents contractuels de remplacement. Si un agent titulaire venait à être en arrêt de travail, ce principe faciliterait les démarches de recrutement, tel est le cas actuellement avec un agent technique titulaire.

VOTE : 12 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION
PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

QUESTIONS DIVERSES

-Commission Transport : monsieur le Maire fait le point sur le premier transport qui s'est déroulé le 07 septembre. Sept personnes étaient inscrites. Les personnes concernées ont été transportées jusqu'au marché de Blaye. Cette action sera renouvelée tant que des administrés seront demandeurs.

- Paniers gourmands : monsieur le Maire demande aux élus de réfléchir sur un éventuel retour du repas offert aux aînés ou remettre à l'ordre du jour les paniers gourmands.

- Église : les travaux du clocher sont terminés

- École : madame Tauziède demande si il serait possible de visiter l'école.

réponse de monsieur Riveau : une visite peut être organisée lors de la prochaine séance

- Salle des 4 vents : monsieur le Maire informe les élus qu'il a reçu des demandes de location concernant la Salle des 4 vents. Il demande aux élus de réfléchir à une éventuelle mise en location de cette salle.

- Maison Dartier : Il est demandé aux élus de réfléchir à des projets pouvant être accueillis dans ces locaux

- ASA du Petit Marais : monsieur Riveau actuel président de ce syndicat informe les élus qu'il a présenté sa démission. Il précise également que madame Mansaud a décidé également de démissionner de son poste de secrétaire du syndicat à la fin de l'année.